

Les ASSISES de l'AFIGESE 2019

LE HAVRE

25 / 26 / 27 septembre



#ASSAFIGESE19

afigese

L'heure du bilan et des perspectives
Les Assises de l'AFIGESE
Le Havre, les 25, 26 et 27 septembre 2019

Discours d'ouverture par Françoise Fleurant-Angba,
Présidente de l'AFIGESE
26 septembre 2019

Chers collègues, chers amis, nous ouvrons ces Assises 2019 et suis très heureuse de vous accueillir au Havre. Nous serons près de 380 congressistes à parcourir cette Ville atypique reconstruite par des architectes de renom. Je vous invite à aller visiter la Porte Océane, l'Eglise Saint Joseph, l'Hôtel de Ville et sa place qui est l'une des plus grandes d'Europe.

Mon discours d'ouverture tiendra en **trois points** : après les traditionnels remerciements, j'évoquerai :

- la **vie de l'association**
- puis la **thématique de nos Assises**
- et enfin le **programme de nos deux journées de travail**.

Je débiterai les **remerciements** en associant l'ensemble des partenaires qui nous ont aidés. **En premier lieu**, les collectivités territoriales sans lesquelles nous ne pourrions organiser ces Assises dans les conditions dans lesquelles nous le faisons. Nous préparons ces Assises au Havre depuis 2 ans et nos remerciements chaleureux vont à toutes les collectivités que je vais citer et qui se sont mobilisées financièrement pour nous accueillir ici :

- La Ville du Havre,
- Le Havre Seine Métropole
- Le Département de la Seine Maritime
- La Région Normandie

Mes remerciements vont à nos partenaires privés :

Les partenaires officiels :

- La Banque Postale
- La Banque des Territoires
- Adelyce
- Capveriant
- GFI
- Moody's Public Sector Europe

Les partenaires :

- Adexel
- Orfeor
- Finance Active
- Loanbox
- La MNT
- La Gazette des Communes
- Lexis Nexis
- La Lettre du financier territorial

L'AFIGESE noue des relations étroites avec les **associations d'élus** dans le cadre de travaux en communs. Je peux citer le groupe de travail commun avec **France Urbaine** relatif à la contractualisation financière entre l'Etat et les collectivités (dont le livrable est disponible au stand de l'AFIGESE), les collaborations nombreuses de France Urbaine, **l'AdCF** avec le groupe de travail Fiscalité et Dotations ainsi que les travaux du groupe de travail Pilotage des Politiques d'Actions Sociales avec **l'Assemblée des Départements de France**.

L'AFIGESE noue également des partenariats avec des **associations de professionnels**, l'AATF, la DFCG, la **Société Française de l'Evaluation**. A ce sujet, la SFE s'est associée au **Prix de l'Innovation de l'AFIGESE afin de développer les candidatures en évaluation des politiques publiques**. Nos objectifs communs de sensibilisation des acteurs des collectivités territoriales à l'évaluation des politiques publiques et son développement aux côtés des autres fonctions d'aide à la décision nous ont conduits à **construire un module de formation en commun à destination des cadres dirigeants. Son thème, « le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ? »**. Cette formation répond aux besoins de renforcement des démarches de pilotage et d'évaluation au sein des collectivités.

Nous créons également un groupe de travail commun avec la SFE sur la thématique suivante : l'évaluation des réformes territoriales : est-ce possible ?

Avec pour **objectifs** d'établir des pistes pour évaluer les réformes territoriales.

Les **questionnements** seront les suivants :

- quels effets attendus dans la poursuite des 3 objectifs principaux des réformes ;
- quels peuvent être les critères permettant d'apprécier les effets de ces réformes ?
- quelles méthodes réalistes mettre en place pour évaluer ?

Fondafip est également un partenaire important dans le monde universitaire avec lequel l'AFIGESE développe des relations. Un colloque commun a d'ailleurs été organisé en juin dernier sur le thème de la contractualisation financière.

Nous menons des actions communes avec le **CNFPT**.

Mes remerciements vont aussi en interne. L'ensemble des membres du conseil d'administration et du bureau de l'AFIGESE ont participé à l'organisation de ces Assises. À ce titre, je souhaite congratuler en particulier :

- **Frédéric FIEVET** qui s'est particulièrement mobilisé pour l'organisation de ces Assises au Havre ;

- **Thomas EISINGER**, en charge de la thématique des Assises
- **Florence VANHEE**, secrétaire national
- **Christophe BARON**, trésorier national
- **Christelle GAUCHER**, en charge des relations avec les associations d'élus
- **Éric PORTAL**, président du Conseil d'orientation stratégique
- **Christophe HANNEQUIN**, en charge des groupes de travail
- **Pascal BELLEMIN**, en charge des partenariats financiers et institutionnels
- **Sophie GUIHARD**, qui va animer la table ronde

Mes remerciements **enfin** à toute l'équipe administrative : **Leslie MAGNAN** secrétaire générale, **Emmanuel LELORE**, chargé de mission, **Fabienne DUPUY**, secrétaire comptable et **Caroline SAUVE**, coordinatrice de formation.

Permettez-moi de vous donner quelques informations sur l'activité de notre association :

Les travaux et productions de nos groupes de travail sont foisonnants.

Le groupe de travail « tarification et calculs de coûts » : a fait paraître 2 productions :

- **L'ouvrage intitulé « Conduire un projet tarifaire-Guide méthodologique »** qui s'intéresse dans cette 1^{ère} partie aux redevances pour services rendus et qui se décompose en 4 parties (le cadrage du projet, l'état des lieux, la structuration de l'offre et la mise en œuvre du projet tarifaire).
- **Le groupe s'est associé à la société Citéxia pour créer en juillet dernier un observatoire de la tarification des services publics avec pour objectif de permettre à tous types de collectivités de comparer, dans un premier temps, leurs tarifs périscolaires 2019 et de se positionner au mieux.** Une méthode innovante a été utilisée à cet effet et sera présentée lors du forum tarification de vendredi matin.

Le groupe de travail « contractualisation » :

Ce groupe de travail commun avec France Urbaine /ADCF s'est voulu dès le départ représentatif de l'ensemble des catégories de collectivités concernées. Ont participé au groupe : 2 régions (Pays de la Loire et Centre) 2 Départements (Sarthe et la Vendée), 2 Villes (Lyon et Tours) et 3 EPCI (Lorient Agglomération, Métropole de Lille et CU de Dunkerque) mais également l'OFGL.

Ce groupe a étudié le guide pratique des modalités financières et comptables de retraitements des dépenses réelles de fonctionnement, constitué de 11 fiches, produit par les administrations centrales et adressé aux préfetures et DDFIP en janvier 2019 afin d'en faire une analyse critique.

Le livrable a vocation à donner une appréciation du point de vue technique des praticiens sur le dispositif actuel de contractualisation.

Le groupe de travail « dette et financement de projet » :

Ce groupe vient de finaliser après deux années de travaux **la réactualisation du « Guide des bonnes pratiques en matière de gestion de la dette ».**

Une refonte complète du guide a été réalisée, avec l'ajout de nouvelles fiches sur des thématiques comme la notation financière, le pilotage de la dette garantie ou le financement participatif. L'édition du guide au format papier a été rendue possible grâce au soutien de la Banque Postale Collectivités Locales.

Le groupe de travail « fiscalité et dotations » :

Ce groupe de travail s'est associé à France urbaine pour réfléchir aux moyens d'actions permettant d'améliorer la fiabilité des bases de fiscalité directe locale. Il propose de développer la notion « d'agence fiscale » pour optimiser le travail mené sur la fiabilisation des bases et renforcer les échanges entre les services des collectivités et les services fiscaux des DDFIP.

Ce groupe de travail a également proposé **l'expérimentation d'une plateforme d'échange d'information entre les collectivités et leur DDFIP permettant un traitement efficace des signalements sur la base des fiches dédiées élaborées par les membres du groupe.** Cette plateforme nommée **FISCAHUB** facilitera l'échange d'informations portant sur l'ensemble des éléments qui constituent les bases d'impositions ayant trait au foncier tant sur le plan de la consistance, de la destination que de l'occupation des locaux.

Cet outil innovant permettra la communication dématérialisée de données en dépassant les contraintes informatiques actuelles de la DGFIP. Cette plateforme favorisera la fluidité des échanges qui seront plus qualitatifs et un suivi du traitement des signalements entre les services fiscaux et les collectivités locales.

La DGFIP a validé en juillet dernier le principe du lancement de cette expérimentation à la fin de cette année, le temps de caler les derniers ajustements techniques et pour l'AFIGESE de finaliser le développement de la plateforme suite aux derniers échanges avec les collectivités membres du FISCALAB à l'origine de cette initiative.

Je vous signale enfin l'intégration de deux nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration de l'association:

- **Yann Goubard** : Directeur des finances du Département de Seine Maritime
- **Damien Delaine** : Directeur adjoint des finances de la Ville et Agglomération de Romans

Thématique des Assises

Je vais maintenant aborder la thématique de ces Assises.

L'HEURE DU BILAN ET DES PERSPECTIVES

Les élections locales se tiendront dans quelques mois : en 2020 pour les municipales, en 2021 pour les départementales et régionales. Dans la préparation de leur rendez-vous avec les électeurs, les exécutifs ne manqueront pas de mobiliser les directions fonctionnelles afin de fourbir les arguments.

Produire des chiffres, encore des chiffres, toujours des chiffres : tel sera, à n'en pas douter, notre horizon à très court terme. Car les mandatures qui s'achèvent se sont illustrées, une fois n'est pas coutume, par des engagements non pas sur les moyens mais par les résultats. Comment préparer au mieux cet exercice bien plus politique qu'il ne se présente ?

Comment concilier les visions nécessairement différentes qu'ont d'une part les élus et d'autre part les financiers, contrôleurs de gestion et évaluateurs de ce qu'est le « bon » chiffre ? De ce qui est « chiffrable », tout simplement ?

Sachant que les chiffres ne sont pas uniquement mobilisés pour décrire la transformation de nos territoires ou l'évolution des services publics qui y sont rendus, mais aussi pour vanter l'évolution de nos administrations et des agents qui la composent. Des agents qui se voient à la croisée des chemins pour ce qui concerne leurs métiers et leurs situations personnelles (managériales, statutaires, financières).

Cette année 2019 marque également, hasard du calendrier, l'anniversaire de plusieurs textes législatifs fondamentaux dans l'organisation actuelle de nos collectivités :

Ce sont les 10 ans de la loi de finances supprimant la taxe professionnelle, les 15 ans de la loi libertés et responsabilités locales, les 20 ans des lois Chevènement et Voynet et surtout les 40 ans de l'institution de la DGF et de l'aménagement de la fiscalité directe locale. Ces Assises seront aussi l'occasion de se pencher sur le devenir de ces grands textes ainsi que sur leur avenir.

Parce que quelque soit la volonté des élus et la qualité de la gestion publique locale, elle est plus que jamais dépendante des figures imposées choisies par l'Etat.

Parce que cette analyse de la législation au long cours est fondamentale au moment où la conciliation doit se faire entre l'exigence de réforme décrétée par certains et la pause normative demandée par d'autres.

Parce que, pour ce qui concerne les dotations financées par le contribuable national et les impôts financés par le contribuable local, un état des lieux objectif ou à défaut objectivé doit être présenté à nos concitoyens, au moment où le consentement à l'impôt connaît une crise inédite.

Bilan de la collectivité, bilan du secteur public local dans son ensemble, bilan des territoires : ces 24èmes Assises essaieront d'apporter des éléments de réponses.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes Assises 2019 ainsi qu'un excellent séjour au Havre.